compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 23 mars 2020 en visio-conférence



Présents: M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle

MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard

Invités: MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

La séance débute à 18h00.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > Le président rappelle la tenue du conseil territorial hebdomadaire tous les mardis à compter du 22 mars et jusqu'à la fin du confinement. Les liens électroniques ont été envoyés aux membres, ainsi qu'aux participants du comité territorial du mardi (qui se tient en visio lui aussi).
- > Parallèlement, les commissions organisent leur vie associative par visio-conférences, aussi bien en interne territoire francilien, qu'en relations avec les commissions fédérales.
- > Compétition inter-territoire de Beach début juillet à Vaires : malgré la situation et compte tenu de son éloignement dans le calendrier, le projet reste à l'étude.
- > L'AG fédérale est repoussée à la rentrée peut-être en octobre. Le bureau directeur s'interroge au sujet de l'assemblée générale de la ligue (ordinaire et élective). Diverses hypothèses sont étudiées. Elles feront l'objet déchanges avec les présidents de nos comités départementaux lors du comité territorial de mardi 24. En tous cas, il est demandé aux différents responsables de secteurs de la ligue de préparer leurs bilans d'activités pour le dossier AG en cours de mise en œuvre. Ils doivent remonter vers le président, avant construction du dossier lui-même par Nicolas Hachette.
- > La ligue vient d'apprendre l'annonce du décès de M^{me} Thérèse Piès, épouse du président du Aulnay HB et responsable de la sous-commission de discipline territoriale. Le bureau directeur présente ses condoléances à notre ami d'Aulnay.

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > La commission d'organisation des compétitions régionales étudie les conséquences de l'arrêt de la saison à la mimars, notamment comment traiter les montées et les descentes entre les différents niveaux régionaux, de la manière la plus bienveillante possible. Il n'y aura évidemment pas de titres délivrés pour cette année sportive. La COC territoriale se réunit à ce sujet le 26 mars en visio-conférence. Le président de la COC IDF est en relation constante avec la COC nationale. Le comité territorial du 31 mars prochain devrait arrêter nos décisions à ce sujet.
- > L'annulation des finalités des championnats de France et Ultramarins, que la ligue organise pour le compte de la Fédération depuis près d'une dizaine d'année, est désormais actée.
- > Concernant les compétitions nationales, championnat de France hors LNH et LFH, la fédération communiquera directement ses conclusions vers les clubs. Restez « branchés » sur le site fédéral à ce sujet.

ARBITRAGE

- > Jean-Philippe Mennesson participera vendredi 27 à une visio-conférence avec la direction nationale de l'arbitrage.
- > Les travaux du plan de performance fédéral de l'arbitrage se poursuivent pendant la crise.

AGENCE NATIONALE DU SPORT HANDBALL

- > Rappelons que ce dispositif remplace depuis 2019 l'ex-CNDS. Nathalie Lassalle fait le point sur l'évolution des dossiers évaluation 2019 et demandes 2020. Pour ce dernier nous sommes en attente des informations du COPIL fédéral concernant les objectifs à viser et le montant de l'enveloppe qui sera dédiée au territoire francilien. Précisons que la part de cette enveloppe qui est réservée aux clubs va monter cette année de 50 à 60 %.
- > Les comités pointent déjà des retours de la part des clubs, de dossiers de réalisation 2019.

SERVICE CIVIQUE

> Malgré le confinement les services civiques seront toujours rémunérés par l'État.

Mise en œuvre de la plateforme sanitaire

Le Préfet de Région communique :

La priorité absolue est de faire en sorte qu'un minimum de personnes soient contaminées et qu'un maximum de malades soient soignés. Et, au-delà, nous devons garantir que la limitation drastique des déplacements ne mette pas en danger les Français les plus fragiles.

Pour eux, et dans le respect absolu des règles de sécurité sanitaire, le gouvernement a identifié 4 « missions vitales » auxquelles les structures associatives contribuent à répondre et pour lesquelles, aujourd'hui plus que jamais, vous avez besoin de bénévoles :

- l'aide alimentaire et d'urgence,
- la garde exceptionnelle d'enfants des soignants ou des structures de l'ASE,
- le lien avec les personnes fragiles isolées
- la solidarité de proximité.

Il est proposé aux associations d'utiliser le site de la Réserve Civique https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/ pour publier toutes les annonces de missions vitales qui requièrent l'appui de nouveaux bénévoles. Ceux-ci pourront s'engager sur la base du volontariat. Cette plateforme est pilotée par l'Etat.

Deux de nos clubs ont déjà contacté la ligue à ce sujet.

Georges Potaro

Président

PÔLES FRANCILIENS

> Compte tenu de la fermeture momentanée des pôles pour cause d'épidémie, la ligue décide d'alléger la charge des familles des polistes, à hauteur d'un dixième de leur part de la saison 2019-2020.

RESSOURCES HUMAINES

> Le CSE s'est réuni le 20 mars en visio-conférence pour entendre les projets d'organisation concernant les salariés de la ligue et recueillir son avis. Le CSE a émis un avis favorable concernant les mises en télétravail ou au chômage partiel. Il a enregistré qu'il n'était pas exclu que, si le confinement et ses conséquences sur notre activité se poursuivaient, et si la législation le permet, la direction puisse fixer la prise de congés et/ou RTT au personnel pour les semaines suivantes.

La séance est levée à 20h00.

Robert Lafond Secrétaire Général